

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 02 juillet 2025

DÉLIBÉRATION

Le deux juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-six juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle de l'Aubépin, Sigournais, pour une cinquième séance.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	E	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	P
CHAIGNEAU Denis	E	MARTINEAU Valérie	P	TONARELLI Valérie	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CHAIGNEAU Denis a donné pouvoir à Mme MOREAU Laetitia – M. DELAYE Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle.

Nombre d'administrateurs en exercice : 20

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 13

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Monsieur Christophe GOURAUD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-67 DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS
DONNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nomenclature des actes : 5.4

La Présidente présente les décisions qu'elle a prises suite aux délégations données par le Conseil d'Administration :

DP 2025-66 DEVIS YP CONCEPT - REMPLACEMENT DE CLIMATISATIONS POUR L'EHPAD MULTISITE - SITE « LES HUMEAUX»	YP CONCEPT	9 845,24 € TTC
---	------------	----------------

.../...

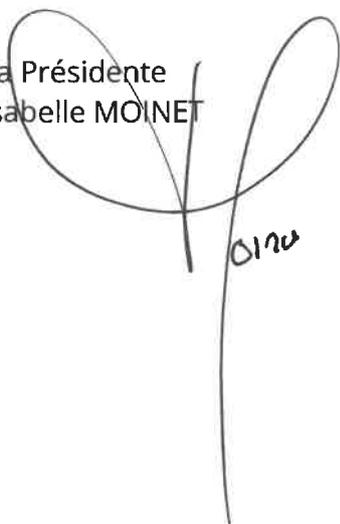
Le Conseil d'Administration prend acte de cette présentation

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

La Présidente
Isabelle MOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a long, thin vertical stroke extending downwards on the right. The signature is positioned over the printed name of the president.

Le Secrétaire de séance
Christophe GOURAUD

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop on the left and a series of horizontal and diagonal strokes extending to the right. The signature is positioned over the printed name of the secretary.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil d'Administration : 02 juillet 2025

DÉLIBÉRATION

Le deux juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-six juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle de l'Aubépin, Sigournais, pour une cinquième séance.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	E	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	E	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louisette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	P
CHAIGNEAU Denis	E	MARTINEAU Valérie	P	TONARELLI Valérie	P
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

Absents et excusés avec pouvoir :

M. CHAIGNEAU Denis a donné pouvoir à Mme MOREAU Laetitia – M. DELAYE Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle.

Nombre d'administrateurs en exercice : 20
Nombre d'administrateurs présents : 11
Nombre d'administrateurs votants : 13

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Monsieur Christophe GOURAUD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2025-68 CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : FILIÈRE BOIS – CONVENTION MULTI PARTENARIALE D'APPROVISIONNEMENT EN PLAQUETTES BOCAGÈRES DE LA CHAUFFERIE DE L'EHPAD LES ÉRABLES À SAINT-PROUANT

Nomenclature des actes : 7.4

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, modifiés par arrêté préfectoral n° 2025-DCL-BICB-138 en date du 10 mars 2025, et notamment les articles 4.2.1 portant sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et 4.2.19 portant sur l'étude, l'acquisition, la construction de structures d'hébergements pour personnes âgées ;

.../...

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2021-452 en date du 29 septembre 2021, approuvant le Plan Climat Air Énergie Territorial ;

Vu la délibération n° 2021-346 du Conseil communautaire en date du 23 juin 2021 approuvant le projet de réhabilitation de l'EHPAD Les Érables à Saint-Prouant ;

Vu la délibération n°2023-364 du Conseil communautaire du 27 septembre 2023 prenant acte de la mise à disposition au CIAS du Pays de Chantonnay des équipements d'hébergement des personnes âgées (biens meubles et immeubles) des sites « Les Humeaux » à Bournezeau, « Les Érables » à Saint Prouant ainsi que « Les Grands-parents » à Sainte Cécile suite au transfert de la compétence à compter du 1er novembre 2023.

Vu la délibération n° 2023-397 du Conseil communautaire du 25 octobre 2023, approuvant l'avant-projet définitif de la rénovation-extension de l'EHPAD Les Érables à Saint-Prouant ;

Vu la délibération n° 2024-124 du Conseil communautaire en date du 27 mars 2024, approuvant la participation financière aux travaux d'implantation d'une chaufferie biomasse ;

Considérant le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de l'EHPAD « Les Érables » signé entre le CIAS et la Communauté de communes ;

Considérant que la chaufferie biomasse de l'EHPAD les Érables contribuera à l'émergence de la filière bois bocage locale ;

Considérant l'émergence du collectif « Bois énergie locale » regroupant la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, les partenaires techniques (Chambre d'agriculture, CPIE Sèvre et Bocage, UD CUMA) et des agriculteurs locaux ;

Considérant qu'une convention de partenariat permet de s'assurer et rassurer l'ensemble des parties prenantes sur des engagements réciproques équitables et partagés ;

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

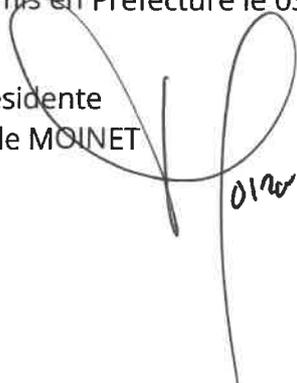
- d'approuver, telle que jointe en annexe, la convention de partenariat entre les différents acteurs, CIAS du Pays de Chantonnay, Communauté de communes du Pays de Chantonnay, fournisseur et apporteurs, pour l'approvisionnement en plaquettes bocagères de l'EHPAD « Les Érables » situé à Saint-Prouant ;
- d'autoriser Madame la Présidente à finaliser, prendre et signer ladite convention ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

La Présidente
Isabelle MOINET

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Imo'.

Le Secrétaire de séance
Christophe GOURAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CG'.